

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 149-150

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

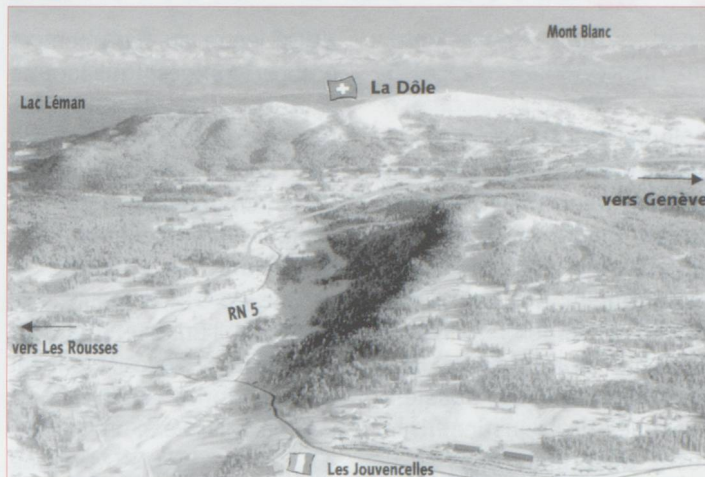
Finances : mention bien pour les cantons

La solvabilité des cantons suisses est bonne, voire excellente, conclut une étude d'UBS Warburg Suisse. Pour l'année 2000, ils se placent tous dans les cinq premiers degrés de l'échelle d'évaluation qui en compte 19 au total. Cinq cantons alémaniques ont obtenu la notation maximum, soit AAA : Bâle-Campagne, Nidwald, Schwytz, Zoug et Zurich. Neuf autres cantons occupent le second rang AA+ : Argovie, Appenzell Rh.-Intérieures et Rh. Extérieures, Bâle-Ville, Glaris, les Grisons, Saint-Gall, Schaffouse, Uri et le Tessin. Fribourg, Lucerne et Thurgovie récoltent AA. Vaud, Berne, Soleure, Genève, le Jura, Neuchâtel, le Valais et Obwald se contentent de A+.

Vaud

Nouvelle liaison franco-suisse

Les premiers travaux de liaison entre deux domaines skiables (ski alpin) des stations des Rousses et de Saint-Cergue -La Dôle, qui ont débuté en juillet sont maintenant terminés. Cette liaison qui relie le massif des Jouvencelles (France) et celui de



de la Dôle (Suisse) permet de doubler le domaine skiable accessible skis aux pieds, ainsi que le nombre de pistes de remontées mécaniques (30 pistes, 23 remontées mécaniques...). Grand avantage de la liaison entre les deux massifs, elle sera "gravitaire" : elle ne nécessitera pas l'emprunt de remontées mécaniques pour aller (et revenir) d'un massif à l'autre.

EN BREF

JURA

Les gouvernements bernois et jurassien et l'Assemblée interjurassienne ont trouvé un accord sur le Jura bernois. La région se verra accorder un statut d'autonomie qualifié de large, qui permettra aux Jurassiens bernois de participer à la gestion des institutions communes et d'être des partenaires directs du canton du Jura.

BERNE

Les deux ex-militants d'extrême droite qui avaient tiré au fusil d'assaut sur un squatt alternatif à Berne en juillet 2000, ont été condamnés à 5 ans de prison. Le troisième a eu 18 mois avec sursis car il n'a pas fait usage d'armes. La police avait retrouvé plus d'une centaine de douilles sur les lieux.

● L'homme qui avait déposé devant l'hôtel Schweizerhof à Berne une grenade à main accompagnée d'une menace d'attentat, a été arrêté. Ce Suisse de 18 ans devra répondre de trafic de matériel de guerre, délit de

contrainte et menaces ayant alarmé la population.

● La Cour suprême bernoise a confirmé en première instance l'acquittement de l'ancien directeur de la Poste, Jean-Noël Rey et de son adjoint Peter Sutterlueti. Ils avaient été accusés de gestion déloyale.

BÂLE

Un employé de l'entreprise chimique Syngenta a perdu la vie à l'usine de production de Schweizerhalle. L'accident s'est produit lorsque l'employé a ouvert un tonneau sous pression qui contenait des produits chimiques. Il est décédé à l'hôpital.

● Les deux Bâle ne doivent pas devenir des cantons à part entière. La séparation des demi-cantons en entités distinctes perturbera l'équilibre politique et linguistique de la Suisse, selon la Commission des institutions politiques du National. Celle-ci a donc rejeté une initiative cantonale de Bâle-Campagne et celle de Claude Janiak/PS/BL.

● Deux routiers allemands ont été interceptés à Bâle après avoir circulé 22 et 28 heures

sans interruption. Ils ont été contraints par la police à observer un repos forcé de 20 h. Les policiers de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et d'Argovie ont contrôlé 58 chauffeurs et véhicules. Ils ont constaté des infractions dans un cas sur quatre. Un camion hollandais était en si mauvais état qu'il a été confisqué.

VALAIS

la vigne de Farinet à Saillon, actuellement propriété du Dalai-Lama, a été vendangée par Michael Schumacher. Ensuite, au nom des Amis de farinet, il a remis officiellement un chèque de 20 000,20 francs, représentant le total de la vente de la précédente récolte, à une œuvre offrant des vacances aux enfants défavorisés. Il y avait davantage de photographes au mètre carré que d'hommes libres sur le territoire du faux-monnayeur !

● Certains arbres plantés en bordure de l'autoroute menacent la sécurité des conducteurs. La canton va procéder à l'arrachage de 3 200 arbres "dangereux". Ils seront remplacés. Les espèces exotiques plantés

dans la première période de construction céderont la place à des espèces indigènes. Coût : 530 000 francs, subventionné à 96 % par la Confédération.

TESSIN

Le Tessin connaît à nouveau une série d'arrestations retentissantes. Une semaine après celle du chef de la section juridique de l'Office des étrangers, l'avocat bellinzonnais Tuto Rossi a été arrêté sur ordre du Procureur général tessinois Luca Marcellini, pour gestion déloyale aggravée. Au terme d'une enquête interne de la Banque cantonale, un trou de 20 millions de francs, soit presque l'équivalent du bénéfice net de l'an 2000, a été découvert.

GRISONS

Près de 10 millions de francs seront dépensés l'an prochain pour assurer la sérénité du Forum économique de Davos, soit 2,5 million de plus que pour la dernière édition. La Confédération est disposée à prendre en charge les 3/8 de ces coûts, soit 3,75 millions. Des députés sont opposés à ces dépenses.

Dans les cantons

▷ ● Suite à une exigence du grand Conseil, le directeur grison des constructions Stefan Engler va reprendre de larges plans du Département de justice grison au conseiller d'État Peter Aliesch. Après s'être fait enlever tous les dossiers sensibles de la justice, il ne reste désormais plus à P. Aliesch que le Département de la santé et des affaires sociales, ainsi que le domaine du droit civil, de la circulation routière et de la navigation fluviale.

● Avec ses fortes pentes, ses virages étroits et une sécurité insuffisante dans le tunnel, la route du San Bernardino est mal adaptée au trafic lourd. Il y a déjà eu des accidents depuis la fermeture du Gothard. Les Grisons réclament une limitation du nombre de camions. L'Office fédéral des routes estime que pour des raisons pratiques et juridiques, il n'est pas possible de leur donner satisfaction.

ZURICH

Deux incendies criminels ont éclaté dans des fabriques à Bauma/ZH. Les dégâts sont estimés à 2 million de francs. Des inconnus s'en sont pris à 140 arbres dans une forêt de Birmensdorf. Ils ont percé des trous et y ont injecté une substance chimique.

● À la demande de la gauche, le Grand Conseil a approuvé par 88 voix contre 56, la possibilité du partenariat enregistré. Les homosexuels peuvent enregistrer leur union dans un registre de l'état civil. Ils bénéficieront du même statut que les personnes mariées dans les domaines fiscal et social.

GENÈVE

Élections au Grand Conseil.

L'UDC entre au Parlement et occupe 10 sièges. L'Alliance de gauche (-5) et les socialistes (-4) sont sanctionnés. Les radicaux perdent 2 sièges et les Verts en gagnent un. La chambre précédente a fonctionné avec une majorité de gauche de 51 contre 49. Les partis de l'Entente totalisent désormais 47 sièges et forment une majorité relative. La gauche et les Verts ont chuté à 43. L'arrivée de l'UDC va entraîner des majorités de circonstances, ce qui est au demeurant le mode de fonctionnement des parlements suisses. L'UDC ne présentera pas de candidat au Conseil d'État.

● Une nouvelle affaire a éclaté au sein de l'administration cantonale genevoise. Un fonctionnaire du service entretien et transformation des bâtiments, qui fait l'objet d'une enquête administrative, a été suspendu. Ce fonctionnaire aurait accepté des factures pour des travaux non effectués, laissé passer des factures en double et pratiqué la tactique du saucissonnage des mandats pour éviter de devoir passer par un appel d'offres.

● La police genevoise a partiellement résolu un viol collectif commis dans la nuit du 1^{er} août au parc des Bastions. Un Colombien de 35 ans détenu à la prison de Champ-Dollon a pu être mis en cause grâce à une correspondance entre les prélèvements effectués sur la jeune femme et les profils ADN du système d'information fédéral.

● Le canton de Genève versera 245 millions de subsides aux assurés à revenus modestes en 2002. Environ 175 000 personnes bénéficieront de cette aide. D'autre part, le gouvernement genevois va retirer un million de litres de vin blanc genevois du marché et le transformer en vinaigre. Coût : 1,1 million de francs. La somme a été prélevée sur les crédits can-

tonaux destinés à la prévention de l'alcoolisme. Genève souhaite éviter une consommation accrue de vin blanc bon marché.

● ONU. Près de 15 000 visiteurs, dont beaucoup d'Alémaniques, ont profité des journées portes ouvertes organisées au Palais des nations.

● Genève ouvre un centre d'information intercantonal sur les croyances. Le nouveau lieu ne fera pas d'aide aux victimes, mais récoltera et diffusera dans le public ce qu'il faut savoir sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique. Le centre vise l'info qui favorise la tolérance.

NEUCHÂTEL

L'UDC a créé une section à Neuchâtel, dernier canton suisse où elle n'était pas implantée. Elle sera présidée par Yvan Perrin, 35 ans, inspecteur de la sûreté neuchâteloise.

FRIBOURG

Le budget 2002 du canton de Fribourg prévoit un déficit de 60,1 millions de francs.

● Meurtres aux barils. L'auteur du double meurtre aux tonneaux perpétré à Fribourg en janvier 1999, a été condamné à la réclusion à vie pour assassinat par le Tribunal pénal de la Sarine. Ses deux complices ont écopé de 7 et 2 ans de prison. Les deux victimes, un Fribourgeois de 40 ans et un Neuchâtelois de 49 ans, avaient été retrouvés quelques semaines après leur disparition, bétonnés dans deux tonneaux, le corps criblé de 10 et 12 balles, au fond du lac de Lungern/OW. Le lac de Lungern, dans la région de Brunig, est un bassin d'accumulation artificiel qui enregistre de régulières baisses des eaux. Le butin de ce crime crapuleux était de 40 000 ou 50 000 francs.

SCHWYTZ

La plus ancienne maison en bois d'Europe, construite en 1176 à Schwytz, est condamnée. Le Tribunal fédéral a rejeté le recours de la Ligue suisse du patrimoine national. Le Conseil d'État schwytois avait décidé en mars que seule la partie la plus ancienne de la maison serait conservée et transformée en musée. Il l'avait également rayée de l'inventaire des bâtiments dignes de protection, contre l'avis de différents experts. Cette décision est lamentable et il y a vraiment des coups de pieds qui se perdent !

● La réserve abritant la forêt sauvage de Bödmeren dans le Muotathal ne passera pas de 70 à 450 ha. La Landsgemeinde de la corporation de l'Oberallmeind, propriétaire de cette forêt unique en Suisse, a nettement refusé d'agrandir la surface protégée. Le site de Bödmeren s'étend sur 600 ha entre 1 360 et 1 680 mètres d'altitude.

SOLEURE

Une soirée d'Halloween a tourné à la bataille rangée entre extrémistes de droite et étrangers, à Soleure. Un Yougoslave a été arrêté après avoir agressé au couteau un de ses adversaires.

VAUD

À Lausanne, la municipalité annonce une forte augmentation des moyens pour lutter contre les délits. 57 hommes seront engagés d'ici à 2006. La criminalité n'augmente pas sur le plan quantitatif mais les délits commis sont plus sérieux. Nombre de délits pour 100 000 habitants : Zurich 23 445 ; Genève 20 812 ; Berne 11 496 ; Bâle 10 988 ; Lausanne 8074. La criminalité change de visage. Il y a moins de cambriolages, mais le trafic de drogue augmente, les actes de violence avec

armes et les actes de vandalisme s'intensifient.

● Sur l'autoroute A1 entre Payerne et Avenches, un camion a perdu des graines de froment qui se sont logées dans le goudron avant de germer. Le tapis est formé d'un goudron drainant qui absorbe 20 % des eaux de pluie, un terrain idéal. C'est ainsi que la bande d'arrêt d'urgence est devenue bucolique. Une machine spéciale devra déloger le blé germé. La date des premières moissons de l'A1 restent à fixer.

● Le Tribunal correctionnel de Lausanne a reconnu un

Neuchâtelois de 40 ans, coupable d'actes d'ordre sexuel commis sur des enfants et des personnes incapables de discernement. Il l'a condamné à une peine de réclusion de 3 ans et 4 mois. En raison du risque de récidive jugé très important, la peine sera suspendue au profit d'une mesure exceptionnelle d'internement qui peut être prononcée pour les délinquants dits d'habitude. L'accusé a déjà été condamné à quatre reprises avant les faits incriminés. Parti en Thaïlande après 8 ans de prison en 1994, il a abusé au moins de

trois fillettes de 7 à 12 ans. Avec la plus grande, il a entretenu des relations sexuelles complètes pendant plusieurs mois. Sur les plus petites, les faits ont été commis en Thaïlande et en Suisse. Il avait ramené en Suisse les parents et les trois fillettes et avait écrit une lettre à son père, disant : " leur fille m'appartient, je l'ai achetée et notre union est programmée ".

● 70 vaches d'Hérens se sont expliquées à Oulens/Vd pour le deuxième combat de Reines du Gros de Vaud. C'est Altesse, valaisanne d'une demi-tonne,

appartenant aux frères Bétrisey de Saint-Léonard, qui a remporté la palme.

● Le premier tour des élections municipales réserve des surprises. À Vevey, c'est un radical peu connu, Dominique Rigot qui est élu à la municipalité. L'UDC d'un côté et Solidarité de l'autre, font des percées importantes au Conseil municipal avec chacune environ 10 %.

N.B. Tous les francs mentionnés sont des francs suisses

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

Musique

Des nouveautés chez Claves

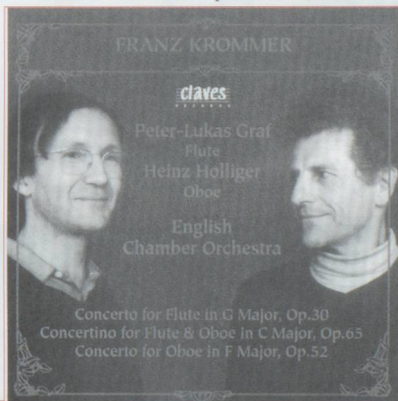
L'éditeur de Thoune fait dans l'éclectisme puisque ses dernières nouveautés discographiques vont du baroque au XX^e siècle.

Commençons par une révélation, le jeune flûtiste suisse Maurice Steger, dans un passionnant et virevoltant programme de solos et sonates en trio pour flûte à bec de Georg Philipp Telemann (Claves CD 50-2112), avec le Continuo Consort Naoki Kitaya. Steger, qui joue avec les meilleurs ensembles baroques européens, fait montre d'une virtuosité inouïe dans ces pages techniquement délicates, mais aussi d'un tendre lyrisme et d'un sens du phrasé impressionnant. Il joue cinq magnifiques copies d'instruments du XVIII^e siècle. Bref, c'est l'assurance de passer une heure avec une musique " feu d'artifice " qui ne peut que vous

mettre ou maintenir de bonne humeur. Claves réédite la contribution de deux des plus grands musiciens suisses, Heinz Holliger (hautbois) et Peter-Lukas Graf (flûte) dans un programme Franz Krommer (1759-1831), en compagnie de l'English Chamber Orchestra. On sent que les deux artistes ont pris beau-

coup de plaisir à interpréter ces pages... et à les diriger (chacun son tour !). Ce disque (Claves CD 50-8203), l'un des plus vendus de l'éditeur de Thoune, a été récompensé lors de sa première sortie en 1982, par le " Grand

Pour être complet, signalons enfin le disque consacré à la musique pour cordes du trop peu connu Carl Reinecke (Claves CD 50-2107), le chef suisse Gilbert Varga dirigeant l'Orchestre symphonique d'Euskadi et le pianiste Joaquin Achucarro dans un programme Ravel : *Concerto pour piano en sol majeur* et *Concerto pour la main gauche* (Claves CD 50-2101), et la jeune, talentueuse (et jolie) flûtiste Marina Piccinini dans des œuvres contemporaines de Bartok, von Dohnanyi, Schulhoff et Taktakichvili (Claves CD 50-2105).



Prix du disque de l'Académie Charles Cros". Il faut aussi noter parmi les nouveautés un très original récital du jeune Zürcher Klaviertrio (Claves CD 50-2106) dans des pages de Charles Ives, du roi du tango argentin Astor Piazzolla, ainsi que le très " jazzy " Trio avec piano 1999/2000 de Daniel Schnyder qui leur est dédié.

